



COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis le 8 février 2022, la détention d'armes de chasse nécessite l'ouverture par les chasseurs d'un compte sur le nouveau Système d'Information sur les Armes (SIA) sur internet (sia.detenteurs.interieur.gouv.fr).

L'ouverture de ce compte est **OBLIGATOIRE**. L'échéance de cette création de nature a été repoussée au **31 décembre 2024 DERNIER DÉLAI**. À défaut, des procédures de <u>dessaisissement</u> des armes commenceront à être engagées en 2025 par les préfectures.

Au regard des difficultés rencontrées par certains chasseurs, la Préfecture de l'Allier et la Fédération des chasseurs de l'Allier ont pris l'initiative de mettre en place des permanences afin les aider à la création de leur compte. Ces permanences auront lieu sur des endroits différents du département.

<u>Permanences au siège de la Fédération départementale des chasseurs (Toulon-sur-Allier)</u>

Mardi 27/02/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00) Mercredi 10/04/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00) Mercredi 29/05/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00) N° de tel pour la prise de RV : 04 70 34 10 05

Permanence à la Préfecture de l'Allier (Moulins)

Vendredi 15/03/2024 (9h00-12h00/14h00-17h00) N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle

Permanence à la Maison France Services de Cérilly

Mardi 9/04/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30) N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Permanence lors de l'exposition des Trophées de cerfs

Samedi 6/04/2024 à St-Bonnet-Tronçais (intervention Préfecture sur réglementation, distribution de flyers, création de comptes sur place sans rv)

Permanence lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de l'Allier

Samedi 20/04/2024 à Vichy – Centre Omnisports (intervention de la Préfecture sur réglementation, distribution de flyers)

Permanence à la Maison France Services de Marcillat en Combraille

Jeudi 19/09/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30) N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Permanence à la Maison France Services du Mayet de Montagne

Vendredi 27/09/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30) N° de tel pour prise de RV : 04 70 48 31 23

Les pièces à amener impérativement :

- un titre d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le permis de chasser + validation en cours
- les anciennes déclarations papier ou sinon des photos des armes

(NE SURTOUT PAS AMENER LES ARMES)

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle

Tél: 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 Mél: pref-communication@allier.gouv.fr

www.allier.gouv.fr